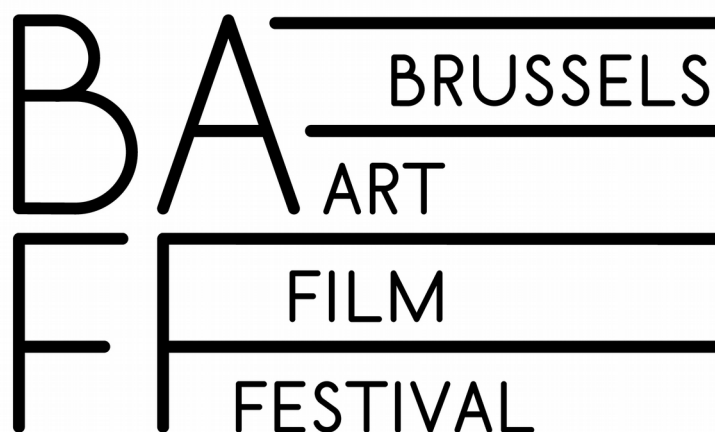


19^e BAFF - BRUSSELS ART FILM FESTIVAL

Du 14 au 17 novembre 2019



RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le Centre du Film sur l'Art & L'Iselp vous invite à participer au 19^e BAFF Brussels Art Film Festival - qui encourage la création documentaire sur l'art en Belgique.

Article 1 - Prix

Dans le cadre du Brussels Art Film Festival, deux prix seront décernés, récompensant chacun un documentaire :

- le *Prix Découverte offert par la SCAM* d'une valeur de 1.500 €.
- le *Prix du Film sur l'Art* offert par la Loterie Nationale d'une valeur de 2.000 €.

Article 2 - Conditions

Le concours est ouvert à tout participant belge ou étranger.

Seront acceptés les documentaires sur l'art ayant un lien avec la Belgique (artiste belge et/ou réalisateur belge et/ou production belge).

Les œuvres soumises au concours devront avoir été finalisées après le 1^{er} janvier 2018.

Aucune limite n'est fixée concernant la durée du film.

Le Prix du Film sur l'Art s'adresse aux réalisateurs **de plus de 30 ans**.

Le Prix Découverte est réservé soit :

- aux étudiants inscrits dans une école de cinéma au moment de la réalisation du film
- aux réalisateurs âgés de 30 ans maximum
- aux cinéastes dont c'est le premier film.

Article 3 - Participation

Chaque participant soumettra un ou plusieurs films grâce à un lien de visionnement.

Le dépôt sera accompagné de :

- un CV du réalisateur
- une sélection de trois images tirées du film (fichiers numériques en haute définition - **300 dpi minimum***), qui pourront être utilisées librement lors de la communication du festival et ce, jusqu'à l'édition suivante.
- le formulaire de participation complété en version numérique ou papier.

En l'absence d'une de ces pièces, le film ne sera pas considéré comme inscrit.

Par l'envoi de son film, le réalisateur souscrit entièrement au règlement du concours.

La date limite des inscriptions est fixée au 1er juillet 2019.

Article 4 - Sélection

Une sélection sera opérée par un comité constitué pour moitié de spécialistes en art et pour l'autre en cinéma. Les résultats seront annoncés par mails à tous les participants, au début du mois de septembre 2019.

À l'issue de cette sélection, les films retenus devront être sous-titrés par leur(s) auteur(s) de manière à être compréhensibles dans minimum deux des trois langues suivantes : français, néerlandais, anglais.

Article 5 - Programmation

Les films sélectionnés seront projetés durant le BAFF Brussels Art Film Festival du 17 au 20 novembre 2019.

Ils seront soumis à un jury dont la composition sera communiquée au moment de l'annonce de la présélection.

Les Prix remis ne peuvent être scindés.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un ou les deux prix.

La décision du jury est prise à la majorité simple, et est souveraine.

À l'issue de la dernière projection et après délibération, le jury annoncera le palmarès.

Article 6 - Lauréats

Le montant du prix sera remis au plus tard début 2020 aux réalisateurs.

Le film ayant obtenu le Prix du film sur l'Art entrera au catalogue du Centre du Film sur l'Art qui en assurera ainsi une meilleure visibilité.

Article 7 - Droits

Les réalisateurs et producteurs des films renoncent à leurs droits, exclusivement durant la durée du festival et dans son cadre. Des extraits et visuels pourront être utilisés à des fins promotionnelles concernant le festival et les activités de L'iselp et du Centre du Film sur l'Art de l'année en question.

Responsable

Sarah Pialeprat / sarah@baffestival.be / +32 (0)2/ 217 28 92

Date limite des inscriptions : 1 juillet 2019

FORMULAIRE DE PARTICIPATION
19e BAFF BRUSSELS ART FILM FESTIVAL

Personne de contact

Prénom, Nom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Réalisateur

Prénom, Nom :

Date de naissance * :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Barrez les mentions inutiles en ce qui concerne le réalisateur.

Le film est-il un premier film ? Oui - Non

Etiez-vous âgé de maximum 30 ans l'année du tournage du film ? Oui - Non

Etiez-vous inscrit dans une école ou académie ? Oui - Non

Le film

Titre :

Année de production* :

Durée :

Producteur(s) et pays de production

Langue et sous-titres :

Support de projections : DCP H.264 Autres : précisez

Résumé (de 150 à 400 signes) :

Je soussigné(e)

Déclare avoir pris connaissance du règlement du BAFF - Brussels Art Film Festival organisé par L'iselp et le Centre du Film sur l'Art et être en accord avec toutes ses clauses.

Signature

BAFF

19 F Avenue des Arts - B-1000 Bruxelles

tel : +32 2 217 28 92

+32 495 60 20 49

*** mention obligatoire**